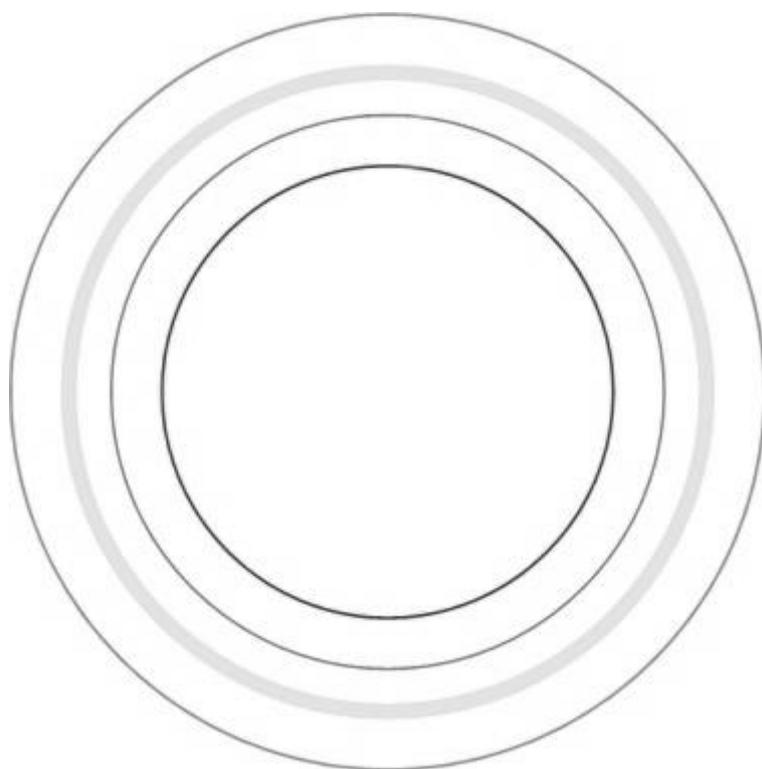


# Fonds d'aide à la création radiophonique



**Bilan 2016**

# Sommaire

## Sommaire

Le FACR .....	3
I. Origine et mission.....	3
II. Financement et gestion .....	3
Composition de la Commission consultative de la création radiophonique .....	4
Soutien aux émissions de création radiophonique .....	5
I. Fonctionnement.....	5
II. Critères de sélection des projets .....	6
III. Projets soutenus.....	6
<u>Genre et sujets traités</u> .....	6
<u>Nombre des projets soutenus et montant de l'aide</u> .....	6
IV. Bénéficiaires .....	7
<u>Un service sonore privé</u> .....	7
<u>Une structure de production</u> .....	7
<u>Un réalisateur-producteur</u> .....	8
V. Diffusion .....	9
<u>Diffusion par les services sonores privés</u> .....	9
<u>Diffusion via PointCulture</u> .....	9
<u>Diffusion à la RTBF</u> .....	9
Soutien aux radios associatives .....	11
Soutien aux structures d'accueil pour la création radiophonique.....	12
Soutien à la transition numérique.....	13
Annexe (projets soutenus en 2016) .....	14

# / Le FACR /

## I. Origine et mission

Le Fonds d'aide à la création radiophonique (FACR) a été créé par l'article 26 bis du décret du 17 juillet 1987 sur l'Audiovisuel, abrogé et remplacé par les articles 164 et suivants du décret sur les services de médias audiovisuels coordonné le 26 mars 2009.

Son rôle est de promouvoir et développer la création radiophonique en Fédération Wallonie-Bruxelles par différents moyens.

- a) Il soutient la production d'œuvres, créatives et originales, valorisant le patrimoine de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans les domaines de l'information, du documentaire, des magazines culturels, de la fiction et de la musique.
- b) Parallèlement à cette action de soutien aux projets d'émission, le FACR finance une structure d'accueil chargée de l'encadrement d'auteurs et de projets (l'Atelier de création sonore et radiophonique).
- c) Depuis 2008, le FACR soutient également les radios ayant obtenu le label « radio associative d'expression culturelle et d'éducation permanente » par une subvention forfaitaire.
- d) Depuis 2012, il soutient la transition numérique.

## II. Financement et gestion

Le décret sur les services de médias audiovisuels (article 164) stipule que le Fonds d'aide à la création radiophonique est alimenté par la RTBF et les radios privées en réseau.

Pour l'année 2016, le montant de la contribution de la RTBF s'élevait à 509.675,21 euros, celui des réseaux privés à 1.062.422,57 euros, soit au total 1.572.097,78 euros.

La gestion du Fonds d'aide à la création radiophonique relève du Ministre qui a les médias dans ses attributions. Les décisions ministérielles d'octroi des aides sont prises sur avis de la Commission consultative de la création radiophonique.

# / Composition de la Commission consultative de la création radiophonique /

La composition de la Commission est prévue à l'article 169 du décret coordonné sur les Services de médias audiovisuels du 26 mars 2009. Les membres sont désignés par le Gouvernement.

La composition au 31 décembre 2016 :

<b>Présidente</b>	Madame Sylvie DE ROECK
<b>Membres effectifs :</b>	Monsieur Frédéric ANTOINE Monsieur Pierre DE JAEGER Madame Déborah FABRE Madame Pascale TISON Monsieur Stéphane DUPONT Monsieur Alexis DE BOE Monsieur John VAN TIGGELEN Monsieur Olivier ALSTEENS
<b>Membre de droit avec voix consultative :</b>	Monsieur Frédéric DELCOR
<b>Membres suppléants :</b>	Monsieur Philippe OHSE Madame Catherine PLENEVAUX Madame Sonia RINGOOT Madame Carine DEMANGE Monsieur Benoit COPPEE Madame Fabienne PASAU Madame Laurence MOREL
<b>Secrétariat :</b>	Anne HUYBRECHTS et Catherine BOUILLET

Les membres ont été désignés en date du 24 juillet 2012 pour une durée de cinq ans, à l'exception de Carine Demange, Benoit Coppée, Fabienne Pasau, John Van Tiggelen, Olivier Alsteens, Michel Geyer et Laurence Morel désignés ultérieurement.

# / Soutien aux émissions de création radiophonique /

## I. Fonctionnement

Deux fois par an, les services sonores privés et les producteurs-auteurs indépendants sont invités à déposer leurs projets en 15 exemplaires auprès du Service général de l'Audiovisuel et des Médias qui assure le secrétariat de la Commission consultative de la création radiophonique.

L'appel à projets est envoyé à environ 400 destinataires et est édité sur le site de l'Audiovisuel ([www.audiovisuel.cfwb.be](http://www.audiovisuel.cfwb.be)) et les différents portails liés ([www.culture.be](http://www.culture.be), [www.federation-wallonie-bruxelles.be](http://www.federation-wallonie-bruxelles.be)). Il est rédigé en fonction du règlement d'ordre intérieur tel qu'approuvé par le Gouvernement le 4 mai 2005.

Les demandes parviennent au secrétariat du Fonds et sont ensuite examinées par la « Commission consultative de la création radiophonique », ci-après dénommée la « Commission ».

Le dossier de demande doit comprendre une note d'intention, un scénario, le découpage prévu, un budget, l'identification du réalisateur et des autres intervenants, l'accord des co-producteurs et des ayants droit éventuels. Lorsqu'il s'agit d'un producteur-auteur indépendant, l'accord de diffusion d'un service sonore privé est également requis.

Le secrétariat de la Commission examine la recevabilité des projets et communique sa décision aux demandeurs, par courrier. Les membres de la Commission sont alors convoqués à une session de sélection. Ils reçoivent préalablement les projets déclarés recevables. Un rapporteur est désigné pour chaque projet.

Lors de la réunion de sélection, les rapporteurs font état de leurs avis sur base du dossier. Au terme d'un débat, les propositions de soutenir ou non un projet sont prises à la majorité simple des membres présents. Le quorum est fixé à la moitié des membres. Les membres liés de façon personnelle ou professionnelle à un projet se retirent systématiquement de la séance pendant la discussion.

Dans certains cas, lorsqu'elle juge un projet intéressant mais insuffisamment développé, la Commission peut suggérer que le projet soit représenté en fonction de ses remarques. La Commission peut également décider de proposer son soutien pour une émission « zéro » ou pour une partie de la demande (une émission sur trois par exemple).

L'avis motivé de la Commission ainsi arrêté est transmis pour décision au Ministre compétent. Les décisions sont communiquées aux demandeurs par le secrétariat du Fonds.

La subvention octroyée est liquidée en deux tranches :

- la première, de 75%, dans un délai de deux semaines à dater du courrier informant du soutien du Fonds ;
- la deuxième, de 25%, sur présentation des comptes de production, accompagnés des justificatifs comptables, de trois copies de l'œuvre réalisée, ainsi que d'une attestation du diffuseur indiquant les dates et heures effectives de diffusion du programme sur antenne, au plus tard le 15 novembre qui suit l'année de l'imputation budgétaire.

Outre ces documents justificatifs, tout bénéficiaire doit mentionner l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles avant et après la diffusion du programme sur antenne. Cette mention doit également figurer sur les supports audio. Si les justificatifs ne sont pas envoyés dans les délais, une procédure de recouvrement de la première tranche est entamée.

La Commission se réunit également pour des sessions extraordinaires.

## **II. Critères de sélection des projets**

Pour remettre ses avis, la Commission se base sur les critères d'évaluation suivants :

- la mise en valeur du patrimoine culturel et artistique de la Fédération Wallonie Bruxelles ;
- l'écriture radiophonique ;
- le caractère novateur, original du projet ;
- la qualité du synopsis et du traitement ;
- la pertinence du découpage ;
- la diffusion ;
- la pertinence du budget.

## **III. Projets soutenus**

### **Genre et sujets traités :**

La Commission examine les projets d'œuvre de création valorisant le patrimoine culturel et artistique de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans les domaines du documentaire, des magazines culturels, de la fiction et de la musique.

Elle est également attentive à des démarches dans lesquelles le média radiophonique est au centre du projet. La radio peut ainsi être utilisée comme lieu et outil d'expression socioculturelle ou représenter un courant artistique particulier.

On constate une grande diversité dans les thèmes traités et les approches retenues : qu'il s'agisse de projet littéraire, de conte musical, de portraits singuliers, de patrimoine local,...

Un descriptif des projets soutenus est repris en annexe.

### **Nombre des projets soutenus et montant de l'aide**

En 2016, le Fonds a soutenu 30 projets, pour un montant total de 295.557,00 euros. Le montant moyen par projet, par conséquent, est de 9.851,9 euros

Les projets soutenus par le FACR présentent une grande diversité en termes de contenu, de durée, et de budget. Le tableau ci-dessous reprend les montants des aides accordées aux projets en 2016 :

- 2 aides inférieures à 4.000 euros,
- 5 aides supérieures ou égales à 4.000 euros et inférieures à 8.000 euros,
- 23 aides supérieures ou égales à 8.000 euros.

**Tableau récapitulatif**

2016	Nombre de projets examinés	Nombre de projets soutenus	Projets soutenus par rapport aux demandes % (par type de projet)	Projets soutenus (par type) par rapport à l'ensemble des projets soutenus %	Financement (euros)	% de l'aide financière par genre
<b>Projets</b>	<b>52</b>	<b>30</b>	<b>57</b>	<b>100</b>	<b>295.557,00</b>	<b>100</b>
fiction	14	9	64	30	82.996,00	28
documentaire	33	19	57	63	191.799,00	65
Docu-fiction	5	2	40	7	20.762,00	7

#### **IV. Bénéficiaires**

Trois types de bénéficiaires émergent au Fonds d'aide à la création radiophonique : les services sonores privés, les structures de production et les producteurs-auteurs indépendants (organisme ou particulier). Ces différentes catégories sont détaillées ci-dessous :

##### **Un service sonore privé**

Deux cas peuvent se présenter :

- a) le service sonore privé assure les trois fonctions de réalisation, de production et de diffusion. Il s'agit souvent de radios locales à vocation socioculturelle (par exemple : Foyer culturel de Jupille et Wandre, Equinoxe FM, Radio J 600) ;
- b) le service sonore privé produit et diffuse mais confie la réalisation à des animateurs-réalisateurs variés. Il s'agit plutôt de radios universitaires ou associatives (Radio Campus, Radio Panik, Radio Hellena, RUN, Radio Air Libre).

##### **Une structure de production (en partenariat avec un service sonore privé pour la diffusion)**

Plusieurs déclinaisons existent :

- a) le réalisateur a créé une structure lui permettant de produire ses réalisations (par exemple la Chambre d'écoute asbl pour Thierry Genicot, Les Grands Lunaires asbl pour Christine Van Acker et Thierry Van Roy, Area asbl pour Pascale Tison) ;
- b) la structure de production encadre d'autres réalisateurs que ses fondateurs (par exemple Le Crayon libre asbl, Across Stickos asbl) ;
- c) la structure réalise et produit occasionnellement des émissions radiophoniques centrées sur son objet social, qu'il s'agisse de « minorités » socio-culturelles ou de courants artistiques particuliers.

**Un réalisateur-producteur (en partenariat avec un service sonore privé pour la diffusion)**

Soit une personne physique qui assume seule la réalisation et la production ; soit des étudiants dont le projet est un travail de fin d'études (IAD, INSAS,...). Pour ces derniers, seuls les frais techniques peuvent être pris en compte par le FACR.

Comme l'indique le tableau ci-après, ce sont les structures de production qui ont déposé le plus grand nombre de projets.

	2016	
	Projets soumis	Projets retenus
Structures de production	32	19
Réalisateurs-producteurs	18	10
Radios	2	1
<b>TOTAL</b>	<b>52</b>	<b>30</b>

Le tableau ci-après reprend, par catégorie, les noms des bénéficiaires et le nombre de projets soutenus.

Services sonores privés		Structures de production	
Comines contact culture asbl (Radio Libellule)	1	Across Stickos asbl	2
<b>Réalisateurs- producteurs</b>		Parlécouste - L. Chemin	1
Cabiria Chomel	1	Atelier Graphoui asbl	1
Ecaterina Vidick	1	BABELFISH	1
Sarah Fautré	1	Bruxelles nous appartient asbl	1
Mathilde Schennen	1	Tubes à essais asbl	1
Ludovic Bastille	1	Suzanne Lafèche asbl	1
Christophe Bailleau	1	Centre Bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI)	1
Zoé Tabourdiot	1	Athantor production asbl	1
Thierry Van Roy	1	La Baleine Noire asbl	1
Chloé Despax	1	Les Grands Lunaires asbl	1
Charo Calvo	1	Par Chemins et ruines	1
		VOA asbl	1
		Droit dans le mur asbl	1
		Le Collectif Wow ! Asbl	1
		Happy end asbl	1
		Unités Nomade asbl	2

## V. Diffusion

### Diffusion par les services sonores privés

Pour rappel, le Fonds d'aide à la création radiophonique fait le lien entre la création et la diffusion en exigeant que les projets qui lui sont soumis soient diffusés sur au moins un service sonore privé de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le tableau ci-dessous détaille les intentions de diffusion des projets soutenus par le FACR, par radio en 2016.

<b>Radios Belges</b>	<b>2016</b>
Radio Campus	21
Radio Panik	19
Radio Run	9
Radio Air Libre	1
48 FM	3
Radio Sud	1
Radio Alma	1
Radio Libellule	3
RQC 95 FM	1
You FM	3
<b>TOTAL</b>	<b>62 pour 30 projets</b>

### Diffusion via Pointculture

Depuis 2003, la mise à disposition d'une copie de l'émission soutenue à PointCulture est une condition du soutien du FACR. Dans ce cadre, 305 émissions ont depuis été remises à Pointculture.

### Diffusion à la RTBF

Depuis 2002, le contrat de gestion de la RTBF prévoit l'obligation de diffuser des œuvres réalisées par les producteurs-auteurs indépendants et soutenues par le FACR à raison de 20 heures par an. Ces émissions font l'objet d'un achat de droits de diffusion. Le choix des œuvres reste bien évidemment du ressort de la RTBF.

Celles-ci sont diffusées chaque lundi de 22 à 23 h sur la «Première» dans l'émission « Par Oûi-Dire » dont Pascale Tison assure la programmation.

Cette audience supplémentaire accentue fortement l'impact de ces émissions, après leur diffusion sur les services sonores privés.

Les émissions diffusées en 2016 figurent ci-dessous :

TITRE	REALISATEUR	PRODUCTEUR	DATE DE DIFFUSION	DUREE
Un jardin en ville	Sonia Ringoot	Plus-Tôt-Te-Laait	22/01/2016	45'
Femmes de gilles !	Vincent Matyn-Wallecan et Mélanie Godin	L'Arbre de Diane	12/02/2016	49'
Jusqu'à ce qu'il fasse jour	Caroline Berliner	Le bruit et la fureur asbl	19/02/2016	52'
Jouk Li Jou	Caroline Berliner	Le bruit et la fureur asbl	22/02/2016	26'
Gertrude, c'est ton vrai nom !	Olivier Chevillon	Tube à essais	29/02/2016	47'
Beaux jeunes Monstres	Florent Barat	Le Collectif Wow	9 et 16/5/2016	60'
Canis Lupus-Belgicus	Irvic D'Olivier et Guillaume Abgrall	ASCR	27/05/2016	48'
La désobéissance nécessaire	Christine Van Acker	Les Grands Lunaires	1, 8 et 15/06/2016	3 x 52'
Quand sommes-nous ?	Thierry Van Roy	Thierry Van Roy	3, 10 et 17/10/2016	3 x 52'
Le refuge	Fadhila Maghrebi et Maxime Coton	Bruits asbl	24/10/2016	43'
Les enfants de la poule	Florence Aigner	Polymorfilm	31/10/2016	49'
La sardine et le loup de mer	Nicolas François	ACSR	25/11/2016	50'
Abeilles, une vie partagée	Myriam Lefebvre	Le Sonoscaphe	28/11/2016	48'
Retour à la maison	Isabelle Rey	Spastik	5/12/2016	50'
La machine à plantes	Chiara Todaro et Guillaume Abgrall	Bruxelles nous appartient	9/12/2016	43'
Les voisins d'en face	Pascale Stevens	Pascale Stevens	23/12/2016	37'
			<b>Total</b>	<b>17 heures 16'</b>

Rediffusions :

TITRE	REALISATEUR	PRODUCTEUR	DATE DE DIFFUSION	DUREE
L'inondation	Maxime Coton	Bruits asbl	1/8/2016	40'
			<b>Total</b>	<b>40'</b>

## / Soutien aux radios associatives /

En application du décret sur les services de médias audiovisuels, le Collège d'autorisation et de contrôle du Conseil supérieur de l'audiovisuel est chargé de l'octroi du statut de radio associative et d'expression à vocation culturelle ou d'éducation permanente aux radios.

Ce statut dépend du respect de conditions de structure (être indépendante et recourir principalement au volontariat) et de contenu (programmation consacrée aux émissions d'information, d'éducation permanente, de développement culturel et de participation citoyenne, ou à des genres musicaux peu diffusés).

Il permet en outre l'octroi d'un subside de fonctionnement calculé en fonction du recours ou non à des messages de communication commerciale et du mode de diffusion (analogique ou numérique) des services. Un arrêté pris par le Gouvernement le 27 mai 2009 fixe les modalités d'octroi des subventions.

La subvention est octroyée l'année qui suit l'année concernée. Ainsi en 2016, les subsides ont été octroyés pour les activités de l'année 2015.

Un montant total de 404.000 euros a été octroyé aux 22 radios bénéficiant du statut de radio associative et d'expression à vocation culturelle ou d'éducation permanente, répartis comme suit :

- a) une subvention de 13.500 euros a été octroyée à Radio Alma, Radio Judaïca, Radio Prima et Mixx FM étant donné leur diffusion de message de communication commerciale et leur mode de diffusion numérique ;
- b) une subvention de 18.500 euros a été accordée à Radio Salamandre, étant donné sa non-diffusion de message de communication commerciale et son mode de diffusion analogique ;
- c) une subvention de 19.500 euros a été octroyée à RQC, You FM, Radio Air Libre, RUN Radio, Radio Panik, Radio Campus, Equinoxe FM, LN FM, 48FM, Radio Vibration, Radio Libellule, Warm, Radio Sud, Radio Studio One, Radio J600, Radio Equinox et Passion fm, étant donné leur non-diffusion de message de communication commerciale et leur mode de diffusion numérique.

# / Soutien aux structures d'accueil pour la création radiophonique /

Le Fonds d'aide à la création radiophonique soutient la création radiophonique par l'encadrement d'auteurs et de projets. Cet encadrement est prévu par le décret sur les services de médias audiovisuels qui définit les modalités d'agrément des structures d'accueil pour la création radiophonique et ses missions :

- 1° La mission générale de la structure d'accueil est la diffusion, la promotion et la valorisation de la création radiophonique de la Communauté française ;
- 2° Ses missions particulières sont :
  - Favoriser les initiatives en matière de création radiophonique;
  - Assurer un encadrement aux auteurs de projets de création radiophonique en intervenant à différents stades de leur réalisation : depuis le scénario jusqu'à la diffusion et la parution. Une attention particulière est réservée à l'encadrement des jeunes diplômés des écoles artistiques en veillant à les mettre en contact avec le secteur professionnel;
  - Développer la promotion des émissions de création radiophonique, notamment lors de manifestations publiques telles que festivals et écoutes en public.

Dans ce cadre, le Gouvernement a agréé, en mars 2000, l'Atelier de création sonore et radiophonique (ACSR) comme structure d'accueil pour la création radiophonique.

En 2016, l'ACSR a conclu une convention de deux ans avec la Fédération Wallonie-Bruxelles. Dans ce cadre, il a bénéficié d'une subvention de fonctionnement de 135.000 euros. Les missions qui lui sont dévolues sont:

- 1° Assurer un encadrement aux auteurs de projets de création radiophonique en intervenant à différents stades de leur réalisation : depuis le scénario jusqu'à la diffusion et la parution. L'encadrement consiste à fournir des conseils et services, à mettre à disposition des équipements ainsi qu'à accompagner les réalisateurs dans leur démarche de financement.
- 2° Développer la promotion des émissions de création radiophonique dans les formes suivantes :
  - Organiser un minimum de 5 séances d'écoutes d'émissions de création radiophonique par an, dont au moins 2 en Wallonie ;
  - Assurer la diffusion de chaque production finalisée, dont l'ACSR a assuré l'encadrement ;
  - Participer à, ou organiser chaque année une ou plusieurs manifestations culturelles liées à la création radiophonique en Fédération Wallonie-Bruxelles ;
  - Assurer la diffusion d'informations sur les activités de l'ACSR et sur des initiatives extérieures en matière de création radiophonique notamment via une newsletter et le site internet de l'ACSR.
- 3° Favoriser les initiatives en matière de création radiophonique en organisant au minimum 4 formations différentes par an destinés aux artistes et jeunes créateurs.
- 4° Développer des actions lui permettant de poursuivre sa réflexion sur les nouvelles formes d'écriture radiophonique ou, d'une manière générale, sur l'évolution du secteur radiophonique.

L'ACSR a également bénéficié d'une aide en matériel de 7.058,97 euros et d'une aide à l'emploi de 36.429,68 euros, octroyées par le Service général de l'Audiovisuel et des Médias.

## / Soutien à la transition numérique /

En février 2012, une modification du décret sur les services de médias audiovisuels a introduit dans la liste des dépenses autorisées à charge du Fonds d'aide à la création radiophonique, le soutien à la transition numérique. En 2016, un montant de 65.000 euros a été octroyé à la SCRL Maradio.be en vue de financer un player numérique commun à toutes les radios souhaitant être diffusées en Fédération Wallonie-Bruxelles.



/ annexe /

## **Projets soutenus en 2016**

## II. Projets soutenus en 2016

### / DOCUMENTAIRE /

#### Gnawas à Bruxelles

Réalisateurs : Julien Crespin et Chloé Despax  
Producteur : Chloé Despax (via Productions associées)  
Durée : 50'

Dans la continuité de leur émission « drache musicale », les réalisateurs veulent réaliser une émission spécifiquement consacrée à la musique Gnawa et plus particulièrement à ses spécificités bruxelloises. Pour ce faire, ils vont rencontrer une jeune ethnomusicologue ainsi que 3 personnages clés de la scène bruxelloise.

Le fil conducteur est la transmission et les modalités de transformations de cette musique, liées au contexte socio-culturel.

Afin de bien rendre compte des richesses du panorama Gnawa bruxellois, à la croisée des chemins entre le profane et le sacré, ils souhaitent suivre différents personnages et les enregistrer en entretiens, pendant les répétitions et au cours de différentes cérémonies ou concerts. Les réalisateurs ont à cœur d'immerger l'auditeur dans une culture méconnue sur le territoire bruxellois.

**Aide : 12.250 €.**

#### Moi, raciste ?

Réalisateur : Liévin Chemin  
Producteur : Parlécoute - L. Chemin  
Durée : 40'

Portrait d'Abdel Borakadi, habitant Schaerbeek et en parallèle, de l'évolution de cette commune en terme de société multiculturelle et d'exclusion.

Ce documentaire traite du racisme anti-marocain depuis le début des années 70 ans, à travers le témoignage d'Abdel, marocain de 60 ans, qui raconte sa vie dans ce quartier et livre son regard sur l'exclusion.

Le documentaire intègre également les témoignages d'autres personnages. Le réalisateur s'appuiera sur les explications fournies lors d'interviews de témoins-experts ; ces interviews ne seront pas repris au montage.

**Aide : 9.770 €**

#### La lanque de chez nous

Réalisatrice : Christine Declercq  
Producteur : Comines contact culture asbl (Radio Libellule)  
Durée : 1h30 – 2h pour le magazine/ 50 capsules de 4 à 6 min

Des capsules contées basées sur les chroniques patoisantes de Louis Masse dit le « Vi Mountches ». Ce dernier, ancien chroniqueur de Radio Libellule, y racontait l'histoire de la région à travers l'adaptation de contes traditionnels ou de légendes locales. Ces capsules mettront en valeur la richesse de la lanque patoisante de la région et de ses différents dialectes.

**Aide : 6.000 €**

## **Coupe Cup keeper kesaco?**

Réalisatrice : Marie Betbèze  
Producteur : VOA asbl  
Durée : 20'

La réalisatrice veut faire partager sa découverte de la coupe menstruelle et transmuter le sentiment de honte lié aux règles en une célébration du corps. Pour ce faire elle alternera de fausses publicités humoristiques vantant les avantages de ce dispositif, avec des témoignages de femmes recueillis lors d'un atelier « hygiène-écologie » et de femmes promouvant l'utilisation de la coupe.

Les aspects pratiques, symboliques, écologiques et économiques seront évoqués.

La durée prévue est d'une vingtaine de minutes découpées en une dizaine de séquences. L'émission débutera et se clôturera par les fausses publicités. Une composition musicale originale discrète (petites virgules sonores) sera réalisée.

**Aide : 2.700 €**

## **Camille, à votre service**

Réalisatrice : Carine Demange  
Producteur : Athanor Production asbl  
Durée : 50'

Ce documentaire dresse le portrait de Camille, un jeune artiste belge qui se produit sur les scènes de slam, de poésie et de cabaret en Belgique et en Europe. Né de sexe féminin, Camille a entamé depuis août 2015 le processus de transition pour devenir homme. Camille s'affiche désormais comme un « trans » masculinisant.

La réalisatrice va l'accompagner dans son parcours identitaire sur un an.

Dans ce documentaire, la réalisatrice abordera diverses questions telles que, le rôle de l'intime dans l'écriture poétique, le rapport entre image de soi et besoin de se mettre en scène, les moteurs de la création artistique.

Le documentaire sera construit d'une « alternance dynamique d'entretiens intimes, de textes écrits sur mesure, d'extraits de spectacles, de scènes jouées, de chant et de musique, d'extraits de chroniques, de conversations et de journaux intimes ».

Cette production a reçu l'aide en deux fois :

**8.000 €** (lors de la première session)

**3.540 €** (lors de la 2<sup>ème</sup> session)

**11.540 €**

## **Le cri du crabe**

Réalisatrices : Aurélie Brousse et Ecaterina Vidick  
Productrice : Ecaterina Vidick  
Durée : 50'

Il s'agit du récit de la maladie d'Aurélie, coréalisatrice de cette émission par Aurélie elle-même. Elle raconte comment durant un an, avec l'aide de son compagnon Pierre, elle a traversé toutes les étapes de l'évolution et l'acceptation de cette maladie. Au-delà de cette histoire particulière, les réalisatrices veulent raconter « une histoire », celle d'une catastrophe intime et d'une reconstruction.

**Aide : 11.000 €**

### **Le spleen de Lucy**

Réalisatrice : Sarah Fautré  
Productrice : Sarah Fautré  
Durée : 45'

L'émission propose un décryptage de la dépression humaine sous l'angle animal. Afin d'éviter une approche nombriliste et une plainte indigeste, la réalisatrice a choisi comme porte d'entrée inédite, de lier les destins humains et animaux. Elle s'appuie sur de nombreux travaux de chercheurs francophones dans le domaine de la recherche médicale, de la psychiatrie à la médecine animale, et de philosophes.

**Aide : 10.807€**

### **Maman est gouine**

Réalisatrice : Déborah Fabré  
Producteur : Across Stickos asbl  
Durée : 52'

Ce documentaire traite des enfants et de leur rapport à l'homoparentalité. Il s'agira d'abord d'entendre leur perception, et l'acceptation(ou non) de celle-ci. Inaki, 10 ans, le fils de la réalisatrice, elle-même homosexuelle, échangera sur le sujet dans le cadre de rencontres avec ses amis d'école. Il ira également avec sa maman à la rencontre d'enfants qui, comme lui ont un ou 2 parents homosexuels. La réalisatrice s'entretiendra avec des enseignants de l'école d'Inaki, et des « homoparents ». Les rencontres se feront dans divers lieux de vie : dans leur appartement, aux abords de l'école, le centre Tels Quels à Bruxelles, ...

**Aide : 15.514 €**

### **Love is in the train**

Réalisateur : Christophe Bailleau  
Producteur : Christophe Bailleau  
Durée : entre 30' et 40'

Documentaire de création sur la rubrique "kiss & ride" du journal bruxellois gratuit Métro. Il s'agit de faire sentir la poésie et le désir présent dans ces annonces mais aussi de vérifier leur impact réel.

Pour ce faire, le réalisateur a contacté le journal pour avoir plus d'informations, et il a déjà été contacté par une femme qui a trouvé l'amour grâce à cette rubrique. L'avis d'experts sur ce sujet sera également requis.

**Aide : 3.400 €**

### **De fil en aiguille...Les petits vêtements de Véronique**

Réalisatrice : Vinciane Moeschler  
Producteur : Unités Nomade C/O Théâtre Marni  
Durée : 50'

La réalisatrice, très touchée par la démarche d'une amie de se « réapproprier » son enfance via

un travail artistique sur ses anciens vêtements de petite fille, veut élargir le propos en questionnant d'autres personnes sur le ressenti d'avoir les mêmes habits que sa fratrie, en quoi cela freine ou non la construction d'une identité propre et sur l'impact de la volonté parentale d'avoir des enfants « pareils ».

**Aide : 5.000 €**

### **« Avec la rosée du champ » (titre provisoire)**

Réalisatrice : Cabiria Chomel

Productrice : Cabiria Chomel

Durée : 45'

Ce documentaire traite des « leveurs de maux » en Wallonie, ces personnes qui ont reçu le don de faire disparaître certains maux tels que verrues, brûlures, ... à travers le portrait de 2 femmes et 1 homme. L'objectif est de mettre en valeur cette pratique ancestrale et populaire, de la faire découvrir aux auditeurs à travers ceux qui la pratiquent, de traduire de façon sonore, ce lien à l'invisible et au mystère.

**Aide : 10.790 €**

### **De terre, de pierres, de poussières...**

Réalisateur : Gregor Beck

Producteur : Across Stickos asbl

Durée : 2 émissions de 55'

Ce documentaire nous fait découvrir en 2 épisodes, divers lieux de sépultures dans l'agglomération bruxelloise. Au cours de ces visites, des thématiques spécifiques à ces lieux seront abordées avec différents intervenants (l'architecture et l'aménagement du territoire, la symbolique funéraire, les Epitaphes). Lieux de sépultures comme « miroirs » de la conception de la vie morale et sociale d'un lieu et d'une époque.

Dans le premier épisode, le réalisateur visitera les cimetières d'Anderlecht et de Laeken, ainsi que les ateliers Salu à Laeken (anciens ateliers aménagés en musée de l'art funéraire). Il abordera l'histoire funéraire du 13<sup>e</sup> jusqu'à la moitié du 19<sup>e</sup> siècle.

Le second épisode abordera des questions historiques plus récentes, notamment « la guerre des cimetières », et également la période de l'art nouveau via la visite du cimetière du Dieweg et du cimetière d'Ixelles.

**Aide : 14.060 €**

### **De l'autre côté**

Réalisatrice : Christine Van Acker

Producteur : Les Grands Lunaires asbl

Durée : 52'

Face à la crise des réfugiés, aux attentats de Paris, et à la radicalisation de certains jeunes, la réalisatrice a décidé d'organiser des rencontres entre les habitants de son village gaumais et des auteurs méditerranéens (ateliers d'écritures, rencontres lors de soirées, ou avec des jeunes du secondaire). Elle espère ainsi favoriser la connaissance et la compréhension mutuelle.

Une première rencontre a eu lieu entre une classe de secondaire et Yahia Belaskri. Les retours extrêmement positifs tant du professeur que des élèves l'ont confortée dans son intention de poursuivre son projet. Des rencontres avec d'autres classes de secondaire sont prévues avec les auteurs : Abdelkader Djemaï, Kaouter Adimi, Jean-Luc Raharimanana et sous réserve de confirmation, avec Layla Nabulsi.

L'émission portera sur une de ces rencontres.

Le documentaire intégrera les souvenirs d'adolescence de l'auteur récoltés lors d'une rencontre préalable mis en relation avec les propos des jeunes recueillis après la rencontre, des enregistrements des interventions de l'auteur en classe, des sons liés à l'actualité des pays concernés, des extraits des œuvres lus par un comédien ou par la réalisatrice.

L'intention générale est d'ouvrir le champ, de sortir du cadre du discours médiatique.

**Aide : 9.050 €**

### **Le Chœur d'Ali Aarrass**

Réalisatrice : Julie Jaroszewski

Producteur : La Baleine Noire asbl

Durée : 2 épisodes de 50'

Ce documentaire en 2 épisodes, raconte l'histoire d'Ali Aarrass et de sa sœur Farida qui se bat pour faire connaître l'histoire de son frère. Ce belgo marocain né à Melilla est arrêté en Espagne, soupçonné d'appartenir à un réseau terroriste au Maroc. Bien que le non-lieu soit prononcé, il est maintenu en détention en Espagne puis extradé au Maroc. Condamné à 12 ans de prison, il y est toujours incarcéré. A travers ce documentaire la réalisatrice veut dresser le portrait de Farida, mais également faire connaître la problématique de la situation complexe des binationaux.

**Aide : 16.250 €**

### **Qualia**

Réalisatrice : Charo Calvo

Producteur : Charo Calvo (via Productions Associées SMART asbl)

Durée : 44'

Cinq femmes artistes de différentes cultures mettent en parole une expérience physique forte, marquante à vie. L'une d'entre elles ne dit pas la vérité. Du langage corporel et du langage parlé. De la richesse du bilinguisme. De la complexité des traductions.

De l'usage du sens, du son et des sens.

Qualia questionne l'utilisation du son dans le storytelling, sa capacité à toucher le subconscient, sa puissance à provoquer des réactions physiques et des images mentales.

**Aide : 6.150 €**

### **La Charge Déraisonnable**

Réalisateur : Nicolas Bruwier

Producteur : Atelier Graphoui asbl

Durée : 52'

Partant du constat que les politiques d'austérité sont avant tout des politiques d'exclusion, les réalisateurs souhaitent déconstruire le discours dominant et réaliser une émission sur ce sujet en donnant la parole à ceux qui sont les « charges déraisonnables » et à certains experts de ce sujet.

La pratique d'atelier radiophonique constitue le processus de réalisation collective du document, les réalisateurs s'associent avec l'asbl article 27 pour trouver le public des ateliers.

Les voix seront la matière principale du documentaire, elles se déclineront en paroles intimes des exclus (entretiens individuels) et la parole collective (discussion thématique en atelier), la parole des spécialistes permettra une mise en perspective selon leur domaine respectif : économie, linguistique, sociologie, psychologie.

**Aide : 9.183€**

### **A l'Est de New-York**

Réalisatrice : Séverine Janssen

Producteur : Bruxelles nous appartient asbl

Durée : 40'

Projet prometteur, utopique, mégalomane, le quartier Manhattan continue de charrier nombre de rêves, d'utopies et de projections. L'émission propose une immersion sonore, rythmique et poétique au cœur de ce quartier au travers des rêves de ceux qui l'habitent et le traversent.

Quatre personnages principaux seront les protagonistes : Christiane 70 ans, expropriée et militante, Paul 50 ans, navetteur, Hussein 26 ans, réfugié irakien musicien et Radia 10 ans, habitante d'un bloc social.

**Aide : 8.950€**

### **Les alévis de Bruxelles, périphérie sonore et poétique**

Réalisatrice : Anaïs Carton

Producteur : Centre Bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI)

Durée : 9 séquences de 5'

La réalisatrice souhaite faire comprendre comment les alévis, longtemps persécutés en Turquie, préservent leurs rites culturels et religieux dans le monde de l'exil, et démontrer en quoi l'alévisme se distingue de l'islam.

A travers le portrait de 5 personnalités impliquées dans le centre socioculturel des alévis de Bruxelles à Cureghem, l'auditeur découvrira la musique et la poésie de ce courant spirituel et les cérémonies typiques. Deux experts témoigneront également de la spécificité de la communauté alévi en Belgique et du caractère particulier de la commune de Cureghem.

**Aide : 9.975 €**

### **Michel B., organiste à Bruxelles**

Réalisateur : Olivier Chevillon

Producteur : Tubes à essais asbl

Durée : 45'

Ce documentaire dresse le portrait d'un organiste bruxellois, Michel Berger, storytelling abreuvé de musique et des espaces des églises, lieux de travail et de répétition musicale.

Michel Berger racontera son parcours et sa passion d'histoire architecturale et acoustique, il fera visiter six églises possédant une orgue et exécutera une œuvre par église. Une attention particulière sera accordée aux particularités acoustiques de chaque église, et aux spécificités de l'orgue tant au point de vue historique que mécanique.

**Avis : 10.150 €**

### **Enfin...Hélas (titre provisoire)**

Réalisateur : Christophe Rault  
Producteur : Babelfish asbl  
Durée : 45'

Le réalisateur veut faire partage l'histoire de son arrière-grand-père « gueule cassée » de la guerre 14-18, en retournant sur les lieux de son parcours et en lisant des extraits de son journal intime.

**Aide : 11.960 €**

## **/ FICTION /**

### **Ciel Blanc Ciel Noir**

Réalisatrice : Mathilde Schennen  
Productrice : Mathilde Schennen  
Durée : 40'

Le projet consiste en la réalisation d'une poésie sonore autour du texte inédit « Ciel blanc Ciel noir » de Clément Laloy, auteur belge contemporain.

« Lui » personnage principal de la pièce, vit un profond mal être, convaincu qu'on lui cache quelque chose. Neuf personnages et voix familières vont lui parler. Il va être confronté à une série de situations passées, présentes et imaginaires. Il commence un long chemin en quête de son identité et de sa masculinité.

Texte et sons seront entremêlés. La création sonore, composée par Marc Matter et David Stampfli se fera après l'enregistrement des voix. Elle n'illustre pas le texte mais vient comme un écho, traduire l'état émotionnel et psychologique du personnage. Cet entremêlement texte et sons vise à permettre à l'auditeur de devenir créateur d'images et de sensations subjectives.

**Aide : 4.000 €**

### **Journal du facilitateur; Requiem pour un bon élève**

Réalisateurs : Pierre Lorquet et Luc Malghem  
Producteur : Collectif 1 chat 1 chat (Happy end asbl)  
Durée : 50'

#### **Résumé :**

Ce projet s'insère dans un dispositif transmédia constitué d'un web documentaire (le marché du

non-emploi) et d'un volet fictionnel « le journal du facilitateur ». Ce volet radiophonique a toutefois une existence propre.

La pièce nous plonge dans une émission radio « Merci de prendre ma question » avec un présentateur, ses chroniqueurs, des interventions d'auditeurs, des interviews d'experts, ... autour de la mort d'Alain, facilitateur à l'Onem qui s'est immolé par le feu devant les bureaux de l'Onem. En parallèle, on entendra des extraits du journal intime d'Alain.

Il s'agit d'une « vraie fausse » émission de radio : les passages d'émission seront enregistrés en studio dans les conditions du direct, les scènes jouées seront improvisées par les comédiens sur base d'un canevas. Le présentateur sera joué par un « vrai journaliste », le rôle du facilitateur sera joué par Alain Eloy, plusieurs acteurs se verront confier les autres rôles.

Dans cette fiction, le réalisateur veut approfondir la question du non emploi à travers ces gens dont le travail consiste à encadrer ceux qui n'en ont pas.

**Aide : 10.000 €**

### **Boîte Noire**

Réalisateur : Ludovic Bastille  
Producteur : Ludovic Bastille  
Durée : 100'

Feuilleton de 10 x 10 minutes, « boîte noire » raconte un récit de science-fiction cyber-punk qui met en abîme les dérives de la société technologique industrielle moderne. Le récit débute par la retransmission par un « pirate des ondes » de la confrontation entre le commandant d'une station spatiale et le module d'intelligence artificielle qui l'assiste. Le commandant est le dernier représentant humain suite à une catastrophe, il tente d'envoyer un message dans le passé afin d'alerter l'humanité de l'agonie à venir de la civilisation. Cependant, atteint de la nanopeste, le commandant meurt, et permet la fusion totale avec son IA.

**Aide : 8.850 €**

### **Bruxelles 2050 - Brefs fragments d'un futur localisé**

Réalisatrice : Emilienne Tempels  
Producteur : Droit dans le mur asbl  
Durée : 40'

Sous forme de monologues, 3 femmes relatent leur journée du 28 janvier 2050 dans Bruxelles, mégapole surpeuplée et anonyme. Par le biais d'interventions journalistiques pirates, un homme donnera les clés historiques du devenir de Bruxelles, ces interventions seront également entrecoupées de publicités pirates. A travers ces récits, une topographie de la ville est dessinée.

Une composition musicale « futuriste » de Laurent Plumhans constituera la toile de fond sur laquelle la réalisatrice composera l'écriture. Les silences dans la voix seront occupés par de la musique, des intermèdes publicitaires, ou des bruits de la ville réinterprétés de façon à être reconnaissables tout en étant décalés, futuristes.

**Aide : 9.951 €**

### **SX Voleur de sexe**

Réalisateur : Michel Bernard  
Producteur : Unités Nomade

Durée : 55'

Inspiré d'un fait réel, cette fiction relate l'histoire de Yaya, jeune sénégalais accusé d'être un voleur de sexe, et qui après avoir été battu, puis hospitalisé, a tenté de reprendre pied pour finalement se donner la mort. L'histoire est racontée sous forme chorale, par 3 amis et une amie de Yaya réunis le temps d'une journée à Kaolack au Sénégal.

**Aide : 7.900 €**

### **Piletta ReMix**

Réalisateur : Florent Barat  
Producteur : Le Collectif Wow! Asbl  
Durée : 50'

Piletta Re Mix est la version live et électronique de Piletta Louise, une fiction radiophonique pour enfants (soutenue par le FACR). Il s'agit de re-créeer cette fiction sur scène et à l'écoute. Un pari audacieux puisqu'il faudra ré-créeer le texte, ramener la distribution de 10 à 5 personnes et composer la musique de façon électronique et en direct. Cette nouvelle forme d'écriture et d'écoute est conçue pour une écoute en public mais avec casque et pour une radiodiffusion en direct qui sera assurée par 5 radios partenaires à Bruxelles, Namur et Mons.

L'objectif est de donner à entendre aux auditeurs la multiplicité des possibilités de la création radiophonique. Le spectacle veut dévoiler la magie de la radio, dans le respect de la contrainte que l'auditeur ne rate rien et comprenne tout.

**Aide : 11.300 €**

### **La pique en étoile**

Réalisateur : Thierry Van Roy  
Producteur : Thierry Van Roy  
Durée : 25-35'

Cette pièce, entre la science fiction et l'uchronie, met en perspective dans un contexte spatio-temporel décalé, les peurs de notre monde actuel : les dérives de l'argent et du pouvoir, les tentatives de domination d'une élite technologique et les dérives des dogmatismes spirituels ou religieux.

L'histoire se déroule dans une époque indéfinie, mélangeant des éléments du passé et de l'avenir proche. Six personnages embarquent à bord d'un aéronef afin d'échapper au chaos régnant sur la planète confrontée à une épidémie causée par le virus de la vérité. La pièce fera également intervenir un chœur antique et une chorale.

**Aide : 13 665 euros**

### **Rascasse le vieux marin**

Réalisatrice : Zoé Tabourdiot  
Productrice : Zoé Tabourdiot  
Durée : 25'

Adaptée du livre éponyme de Frédéric Cartier-Lange, cette fiction radiophonique s'adresse prioritairement (mais pas exclusivement) aux enfants.

Elle nous raconte l'histoire de Rascasse qui alors qu'il emmène en mer une bouteille en plastique découverte échouée sur la plage, tombe à l'eau et se voit confier une mission par la mer : l'aider à nettoyer les fonds marins de tous les déchets.

Derrière cette histoire, l'auteur transmet un message écologique.

**Aide : 14.630 €**

## **/ DOCU-FICTION /**

### **Entretien exclusif avec Clément Pansaers Revival PANSAERIEN**

Réalisateur : Benjamin Hennot  
Producteur : Par Chemins et ruines  
Durée : 100'

En hommage à l'auteur belge Clément Pansaers, l'émission vise à faire connaître cet auteur singulier et à montrer son influence au sein des avant-gardes historiques.

Afin que l'émission ne soit pas « sur » l'auteur mais « avec » lui, la forme sera celle d'un entretien imaginaire entre le spectre de Clément Pansaers et une journaliste, pastichant la célèbre émission « Hors-Champ » de Laure Adler.

A partir d'archives radio et d'un vaste matériau philologique relatif à Clément Pansaers, le spectre racontera sa vie trépidante et initiera l'auditeur à son mode d'expérimentation des multiples régimes de l'être.

**Aide : 13.138 €**

### **Le bruit des pas perdus (titre provisoire)**

Réalisatrice : Zoé Jadoul  
Producteur : Suzanne Laflèche asbl  
Durée : 5 à 7 épisodes de 15 à 20'

La réalisatrice nous emmènera dans une errance, une dérive, dans une douzaine de musées « insolites » à Bruxelles et en Wallonie à la rencontre de voix (gardiens, curateurs, visiteurs...). Cette dérive qui s'étalera sur 4 saisons, de l'automne 2016 à l'été 2017, la mènera d'un lieu à un autre au gré des rencontres et de sa propre subjectivité, pour s'achever à Mini Europe où toutes les personnes rencontrées seront convoquées.

**Aide : 7 624 euros**